

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET
DE LA LOGISTIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE



DIRECTION DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

**CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PROVISOIRE
D'ORGANISME ETRANGER
DE MAINTENANCE DES AERONEFS
N° : CN-E22/16**

Le présent certificat d'homologation est délivré en application des dispositions de l'arrêté n° 1027-00 du 16 Jomada II 1422, de l'arrêté 544-00 du 05 Chaabane 1421, en application de la procédure DAC P-DSA-1027-AIR fixant les conditions d'homologation et de surveillance continue des organismes étrangers de maintenance d'aéronefs et les conditions indiquées ci-après. Il certifie que :

**L'ORGANISME DE MAINTENANCE DES AERONEFS
FL TECHNICS UAB
Rodūnios kelias2, 02189 Vilnius
Lithuania**

Est un organisme de maintenance autorisé à entretenir des produits répertoriés dans la fiche des données associée jointe en annexe et à délivrer des approbations de remise en service suite aux travaux de maintenance qu'il a effectué en utilisant la référence ci-dessus.

Le présent certificat :

1. Est limité aux dispositions spécifiques de maintenance figurant dans la fiche de données associée ;
2. exige le respect des procédures spécifiées dans le MOE validé par la DAC ;
3. reste valide tant que l'organisme de maintenance homologué reste conforme aux règlements de navigabilité des aéronefs en vigueur;
4. reste valide tant que le certificat d'agrément de JET FL TECHNICS UAB est valide;
5. Reste valide tant que l'exploitant marocain justifie que les organismes marocains agréés à cet effet ne peuvent assurer l'entretien des produits répertoriés dans la fiche des données associée.

Une inspection DAC est programmée avant la fin de la validité du présent certificat.

Sous réserve du respect des conditions énoncées ci-dessus, le présent certificat est **valable jusqu'au 22 Décembre 2017** tant qu'il n'est pas rendu, remplacé, suspendu ou retiré.

Date de délivrance : 22 juin 2016

Zakaria BELGHAZI
Directeur de l'Aéronautique Civile

Signature :



**FICHE DE DONNEES ASSOCIEE N° 1
ANNEXEE AU CERTIFICAT D'AGREMENT N° : CN-E 22/16
AU NOM DE : FL TECHNICS UAB**

SITE PRINCIPALE VILNIUS

CLASSE	CATEGORIE	LIMITATION	BASE	LIGNE
Aéronefs	A1 Avions de 5700Kg et plus	A320-200 (CFM56)	X	X
Moteurs & APU	NON CONCERNE	NON CONCERNE		
Eléments autres que moteurs ou APU complets	NON CONCERNE	NON CONCERNE		
Services spécialisés	NON CONCERNE			

Date de délivrance : 22 Juin 2016

Signature :

Zakaria BEISMAZI
Directeur de l'Aéronautique Civile



**FICHE DE DONNEES ASSOCIEE N° 2
ANNEXEE AU CERTIFICAT D'AGREMENT N° : CN-E 22/16
AU NOM DE : FL TECHNICS UAB**

SITE PRINCIPALE KAUNAS

CLASSE	CATEGORIE	LIMITATION	BASE	LIGNE
Aéronefs	A1 Avions de 5700Kg et plus	A320-200 (CFM56)	X	X
Moteurs & APU	NON CONCERNE	NON CONCERNE		
Eléments autres que moteurs ou APU complets	NON CONCERNE	NON CONCERNE		
Services spécialisés	NON CONCERNE			

Date de délivrance : 22 Juin 2016

Signature :

Zakaria BELGHAZI
Directeur de l'Aéronautique Civile

